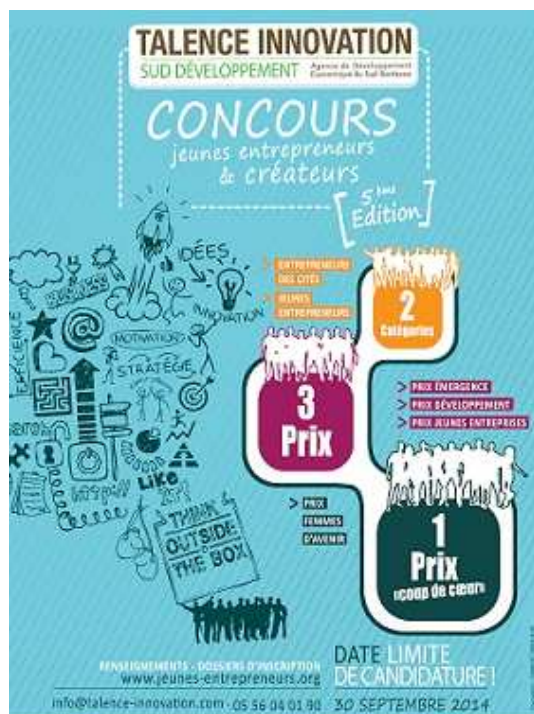


5^e édition du Concours Jeunes Entrepreneurs Créateurs **Entreprendre pour réussir !**

Talence Innovation Sud Développement, Agence de développement économique du Sud Bordeaux a été créée en 1999 dans le but de favoriser le développement économique, social, technologique et scientifique sur les communes de Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon. Une de ses missions premières est d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes, par le biais de l'entrepreneuriat.

Afin de répondre à cet objectif, Talence Innovation Sud Développement, avec le soutien de l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances), de la CUB, des communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon lance la **5^e édition du concours « Jeunes entrepreneurs créateurs »**.



Fort d'un succès grandissant d'année en année, le concours consiste à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes via l'entrepreneuriat, pour pallier aux difficultés et obstacles rencontrés sur le marché du travail.

Pré-requis

Le concours est ouvert aux porteurs de projet/créateurs d'entreprise répondant aux critères d'éligibilités suivants :

- Avoir entre 18 et 32 ans inclus* ;
- Avoir un projet de moins de 2 ans à la date limite de clôture des inscriptions ;
- Résider sur la Gironde, ou avoir implanté son entreprise sur ce territoire ou bien s'engager à le faire.

Le concours est composé de deux catégories :

- **Jeunes entrepreneurs des cités et**
- **Jeunes entrepreneurs**

Et de trois prix :

Émergence : Pour ceux dont l'entreprise n'est pas encore créée

Développement : pour ceux dont l'entreprise a moins de 6 mois

Jeune entreprise : pour ceux dont l'entreprise à entre 6 mois et 2 ans

+ un prix « **Femme d'avenir** », * aussi ouvert aux femmes de plus de 32 ans.

La date limite de dépôts des dossiers de candidature est fixée au 30 septembre 2014.

Le jury du concours se réunira en novembre pour l'étude des dossiers. La remise des prix aux lauréats aura lieu le 20 novembre 2014 au Forum des Arts et de la Culture à Talence à l'occasion de la journée de l'entrepreneuriat.

Le dossier de candidature, le règlement ainsi que toutes les informations sont disponibles sur le site : www.jeunes-entrepreneurs.org

Contact : Bertrand COUSIN, Directeur. Mél : info@talence-innovation.fr Tél : 05 56 04 01 90

Ils ont participé au concours...

ON AIR AGENCY, lauréats catégorie « jeunes entrepreneurs », prix « jeune entreprise » édition 2011.

Leur point fort ?



Les trois jeunes associés proposent une expertise complète englobant les 3 piliers du métier, chacun spécialisé dans un domaine essentiel : juridique, marketing, musical.

Des grands groupes leur ont déjà fait confiance tels que Thalès, EADS...

De plus, ces trois jeunes entrepreneurs ne manquent pas d'ambition puisqu'ils trouvent leur place autant sur le plan local, national notamment en se plaçant en tant que sous-traitant que sur le plan international. En effet, l'Agence a déjà composé la musique électorale du président des États-Unis, Barack Obama.

Les motivations de l'entrepreneur : « *L'envie de créer des emplois, créer de la valeur, vivre de notre passion... Maintenant que nous nous sommes lancés dans l'excitation de l'entrepreneuriat, impossible de retourner dans un poste de salarié.* »

BIO DUO, Lauréat catégorie « Jeunes entrepreneurs », prix « jeune entreprise », édition 2012.

Son point fort ?



Cette boutique en ligne de produits biologiques français présente des produits uniques et un large panel de choix : épicerie, cosmétique, hygiène, produit de déco/tendance écolo ! Les produits présentés sont à 96 % français et ont un impact écologique moindre du fait de leur distribution via le commerce en ligne.

Marion Billier, jeune entrepreneuse de 25 ans ne souhaite pas s'arrêter là : en effet, celle-ci souhaiterait devenir la référence en matière de produits biologiques, originaux et innovants. De plus, cette jeune entrepreneuse souhaite élargir son activité en créant de l'emploi et communiquer sa passion!

Les motivations de l'entrepreneuse : « *Je pense tout simplement faire partie d'une certaine catégorie de personne qui fonctionne à l'adrénaline et au challenge. J'ai un besoin constant d'apporter ma pierre à l'édifice, notamment en partageant mes connaissances : engagement au travers de plusieurs associations, conseil en communication globale, et c'est dans l'apprentissage permanent de nouvelles notions que je m'épanouis.* »

L'AIRIAL, Lauréat, prix « prix du jury », édition 2013.

Son point fort ?



Corinne Puyo, entrepreneuse de 50 ans a lancé son entreprise L'AIRIAL qui édite des luminaires en bois innovants/évolutifs, au design original et intemporel. Le « slow made » est au cœur de la démarche : fabriquer moins mais mieux en sortant des modes, des luminaires en bois de belle facture, innovants, respectueux de la nature, réparables donc durables.

Ils sont diffusés en direct pour créer des liens durables avec leurs propriétaires et leur proposer des finitions sur-mesure.

Les motivations de l'entrepreneur : « *Je souhaite avoir un pouvoir de décision et plus seulement de recommandation. Je veux m'investir dans un projet innovant et créatif qui se fasse dans le respect des hommes et de la nature, qui crée de l'emploi et me permette de vivre confortablement.* »